Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260321-2026020CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MARS 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026-020

_____

Nombre de Conseillers :
en exercice : 33
présents : 33
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le vingt-un mars, le Conseil Municipal s'est réuni à 10 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Christian PARISOT, doyen d'âge des élus, après avoir été légalement convoqué.

Date de convocation : 16 mars 2026 **Date d'affichage : 16 mars 2026**

Conseillers Municipaux présents : Mme ALCEDO CASTRO, M. BAGOURD, Mme BLONDEL, M. BORELY, Mme BOUVIER, M. CARTA, M. CHEREAU, Mme CORLAY, M. COUGARD, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, Mme EL DIB, Mme FERET, M. GABORIEAU, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GREBOVAL, M. GUILLOUX, M. JERABEK, M. JONNET, M. LAURENT, Mme LEGAULT, Mme LE GLEAU DECKMYN, M. OUAHBA CATHERINE, M. PARISOT, Mme PETITCOLLOT, Mme POIRIER, M. SAVIGNAC, Mme THOMAS, Mme TOURNAT COUREAU, Mme VINCENT, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : néant

Secrétaire de séance : M. Gwenaëlle DELPAL

ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4 et suivants
Considérant la désignation de deux assesseurs, M. Guillaume CHEREAU et M. Archibald BAGOURD
Considérant les candidatures de M. Yann COUGARD et de M. Jean-Pierre SAVIGNAC
Considérant le résultat du vote : 28 voix pour M. Jean-Pierre SAVIGNAC, 5 voix pour M. Yann COUGARD

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote
PAR 28 VOIX SUR 33 SUFFRAGES EXPRIMES

DESIGNE à la fonction de maire de Cesson-Sévigné, M. Jean-Pierre SAVIGNAC.

Transmis au contrôle de légalité et affiché le 21 mars 2026